

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Commission du 09/02/2026

Présents : MME N. OLLIVIER, MME Y. RUPPERT, MM. , J.P. LEDUC (PRÉSIDENT), R. PANARIELLO

Absent excusé : L. JOUBERT (VICE PRÉSIDENT)

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

1er rappel

U17

D1-A du 01/02/2026
53434031 MONTIGNY LE BX AS 1 / RAMBOUILLET YVELINES 1

D2-U du 01/02/2026
54927030 ST CYR AFC 1 / CHESNAY 78 F.C. LE 1

2ème rappel avant amende et match perdu par pénalité
aux 2 clubs (Annexe 2 du R.S. du D.Y.F.)

LUNDI SOIR

POULE A du 19/01/2026
54940009 ACHERES F.C. 1 / CROISSY U.S. 1

VETERANS

D2-B du 25/01/2026
53448535 ABLIS SUD 78 31 / YVELINES U.S. 31

SENIORS

D5-C du 25/01/2026
54725533 ST CYR AFC 1 / VILLEPREUX F.C. 1

U15

D2-A du 24/01/2026
53434542 PECQ US LE 1 / VILLENNES ORGEVAL FC 1

U14

D4-F du 24/01/2026
55379349 FONTENAY FLEURY FC 21 / BOUGIVAL FOOT 21

YVELINES FOOT N° 1875

Amende et match perdu par pénalité
Au club recevant (Annexe 2 du R.S. du D.Y.F.)

U15

D1-A du 17/01/2026
53434353 CONFLANS F.C. 1 / POISSY FC 1

**FORFAIT AVISE
1ER FORFAIT**

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

U15

D3-A du 07/02/2026
53441819 CARRIERES GRESILLONS AS 1

**FORFAITS NON AVISES
1ER FORFAIT**

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

VETERANS

D5-C du 08/02/2026
53435797 MONTESSON U.S. 33

**FORFAITS NON AVISES
2EME FORFAIT**

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

FUTSAL

D1-A du 03/02/2026
54646464 CARRIERES GRESILLONS 1

D1-A du 05/02/2026
54646465 VECTEUR SPORT 3

**DEMANDES DE MODIFICATIONS
DE MATCHS**

VETERANS

D4-B du 15/02/2026
54704251 PECQ US 2 / MONTESSON US 2
Demande de PECQ US de jouer la rencontre à 11h00.
Accord de la Commission (horaire dérogatoire).

SENIORS

D2-B du 15/02/2026
53436885 MONTESSON US 1 / HOUDANAISE REGION FC 1
Demande de MONTESSON US de jouer la rencontre à 17h00.
Accord de la Commission (horaire dérogatoire).

D5-A du 15/02/2026
54728403 MEZIERES AJ 1 / FONTENAY ST PÈRE AS 1
Demande de MEZIERES AJ de jouer la rencontre à 17h00.
Accord de la Commission (horaire dérogatoire).

U18

D2-B du 15/02/2026
53439529 TRAPPES ES 2 / VALLEE 78 FC 1
Demande de TRAPPES ES de jouer la rencontre à 15h00.
Accord de la Commission (horaire dérogatoire).

U17

D2-U du 15/02/2026
54927042 MONTIGNY LE BTX AS 2 / INTERFOOT 78 1
Demande de MONTIGNY LE BTX AS de jouer la rencontre à 15h00.
Accord de la Commission (horaire dérogatoire).

U16

D3-A du 15/02/2026
53440957 BUCHELOISE AS 1 / HARDRICOURT US 1
Demande de BUCHELOISE AS de jouer la rencontre à 15h00.
Accord de la Commission (horaire dérogatoire).

U15

D3-C du 14/02/2026
53442074 TRAPPES ES 2 / ST CYR AFC 1
Demande de TRAPPES ES de jouer la rencontre à 16h00.
Accord de la Commission (horaire dérogatoire).

D1-A du 14/02/2026
53434374 LIMAY ALJ 1 / PLAISIROIS FO 2
Demande de LIMAY ALJ de jouer la rencontre à 14h00.
Accord de la Commission (horaire officiel).

U14

D3-A du 14/02/2026
55377270 BUCHELOISE AS1 / AUBERGENVILLE FC 1
Demande de BUCHELOISE AS de jouer la rencontre à 14h30.
En attente de l'accord d'AUBERGENVILLE FC avant vendredi 13/02/26 à 12h00.

D2-A du 14/02/2026
55376172 CELLOIS CS 1 / ST GERMAIN EN LAYE FC 1
Demande de CELLOIS CS de jouer la rencontre à 14h30.
En attente de l'accord de ST GERMAIN EN LAYE FC avant vendredi 13/02/26 à 12h00.

COURRIERS

552329 MAURECOURT FC
Courrier du club ne comprenant pas leur présence au tirage au sort de la Coupe des Yvelines Séniors Féminines à 11 sachant que l'équipe n'avait pas participé au tour d'avant et que le club n'avait pas engagé l'équipe en coupe cette saison.
La Commission rappelle que l'engagement en Coupe des Yvelines est automatique pour les équipes engagées en
Mardi 10 février 2026

championnat. L'équipe de MAURECOURT FC était exempt lors du 1er tour du 20/12/2025.

511721 BOIS D'ARCY AS

Courrier de Bois d'Arcy indiquant ne pouvoir reporter le match 45 ans Poule C contre Rambouillet à la demande de ce dernier pour effectif insuffisant.

La Commission prend note et maintient le match.

MATCH NON JOUE

U15

D2-B DU 07/02/2026

53441706 MARLY LE ROI US 1 / VOISINS FC 1

Pris note du rapport de l'arbitre et de l'éducateur de VOISINS. Les deux équipes étaient présentes mais l'équipe de VOISINS n'a pas pu faire le contrôle visuel par défaut de connexion à FootClubs Compagnon.

Le contrôle visuel étant obligatoire avant match (article 8 du RS de DYF), la Commission dit match perdu à VOISINS FC 0 pts 0 but pour en attribuer le gain à MARLY LE ROI 3 pts 0 but.

MATCHES REMIS

A JOUER LE 21/02/2026

U14

D4-A

55378819 GARGENVILLE STADE 22 / ISSOU AS 21

D4-A

55433681 FONTENAY ST PERE AS 21 / VINSKY FCM 21

D4-B

55378896 INTERFOOT 78 21 / CONFLANS F.C. 23

D4-C

55379071 VERNEUIL S/SEINE US 22 / POISSY FC 22

D4-H

55379604 ABLIS SUD 78 21 / ST ARNOULT U.S. 21
55379605 FCRH LA VESGRE GAMBA 23 / JOUY EN JOSAS . 21

A JOUER LE 22/02/2026

VETERANS

D5-A

54728395 FONTENAY ST PERE AS 1 - ISSOU AS 1

SENIORS

D3-B

53437490 CLAYES S/BOIS USM 1 / CROISSY US 1

D1-A

53449789 MARLY LE ROI U.S. 1 / CARRIERES GRESILLONS 1

YVELINES FOOT N° 1875

CDM

D1-A

53450062 VILLIERS MAHIEU AS 5 / ST CYR LUSO 6

U16

D2-A

53440612 ROSNY CS FOOT 21 / CARRIERES GRESILLONS 21

D2-B

53440847 BEYNES F.C. 21 / RAMBOUILLET YVELINES 22
53440848 MAUREPAS AS 21 / VESINET SCI 21

D3-B

53434238 BREVAL LONGNES F.C. 22 / MAURECOURT F.C. 21

A JOUER LE 01/03/2026

U17

D2-U

54927005 INTERFOOT 78 1 / ST CYR AFC 1

A JOUER LE 07/03/2026

U14

D3-A

55377264 ROSNY CS FOOT 21 / MEZIERES MAULEMAREIL 21

A JOUER LE 08/03/2026

SENIORS

D5-D

54726073 ABLIS SUD 78 1 / JOUY EN JOSAS U.S. 2

VETERANS

D2-B

53448548 ABLIS SUD 78 31 / BEYNES F.C. 31

D5-C

53435793 VELIZY ASC 33 / VESINET F.C. 31

D5-E

54723026 MAUREPAS AS 32 / POIGNY LA FORET US 32

U16

D3-D

54801900 TRAPPES ES 23 / VERSAILLES 78 FC 24

A JOUER LE 15/03/2026

U18

D3-B

53439928 VESINET SCI 21 / CONFLANS RACING 21

A JOUER LE 05/04/2026

VETERANS

D3-B

53448808 ABLIS SUD 78 32 / PLAISIROIS F.O. 32

D5-A

54711872 GUITRANCOURT-MEUL 32 31 / VERNEUIL PORTUGAIS 32

D5-C

53435800 VILLIERS MAHIEU AS 31 / VERSAILLES 78 FC 31

A JOUER LE 19/04/2026

VETERANS

D5-A

54711873 GUITRANCOURT-MEUL 32 31 / ENT. EPONE-LAINV. 32

A JOUER LE 26/04/2026

VETERANS

D4-C

54705506 LES CLAYES S/BOIS USM 31 / VIROFALY USM 31

A JOUER LE 03/05/2026

VETERANS

D4-A

54703282 ANCIENS DU MANTOIS 31 / BONNIERES FREN. 32

D4-C

54705521 CLAYES S/BOIS USM 31 / TREMBLAY S/MAULDRE 31

A JOUER LE 17/05/2026

U17

D2-U

54927026 MONTFORT FC / INTERFOOT 78

A PROGRAMMER

FUTSAL SENIORS

D1-A

54646459 TRAPPES YVELINES 2 / PERRAY FOOT. ES 1
54646414 TRAPPES YVELINES 2 / JOUARS PONTCHARTRAIN 1

45 ANS

POULE A

55013295 MAURECOURT F.C. 1 / MAULOISE U.S. 1
55013300 MAULOISE U.S. 1 / VILLENES ORGEVAL 1
55013310 MAULOISE U.S. 1 / ECQUEVILLY E.F.C. 1
55013324 VILLENES ORGEVAL 1 / MAURECOURT F.C. 1
55013325 CHAMBOURCY ASM 1 / MARCQ FC 1
55013327 MAULOISE U.S. 1 / ANDRESY F.C. 1

Mardi 10 février 2026

POULE-B

55013820 POIGNY LA FORET US 1 / RAMBOUILLET YVELINES 1
55013822 BOIS D'ARCY A.S. 1 / HOUDANAISE REGION FC 1
55013807 TREMBLAY S/ MAULDRE 1 / POIGNY LA FORET US 1

POULE-C

55014061 ENT. EPONE-LAINVILLE 1 / MANTOIS 78 FC 1
55014064 MANTOIS 78 FC 1 / JUZIERS F.C. 1
55014104 JUZIERS F.C. 1 / MANTOIS 78 FC 1
55014105 MEULAN GUITRANCOURT 1 / GUERVILLE ARNOUV. 1
55014076 BREVAL LONGNES F.C. 1 / JUZIERS F.C. 1
55014078 MEULAN GUITRANCOURT 1 / BREVAL LONGNES 1
55014094 BREVAL LONGNES F.C. 1 / GUERVILLE ARNOUV 1
55014096 JUZIERS F.C. 1 / BONNIERES FRENEUSE 1

SUSPENSIONS DE TERRAINS

Conformément à l'article 40.7 du Règlement sportif, la Commission rappelle que le club doit proposer **au moins 15 jours avant la date du match** le terrain sur lequel se déroulera le match avec l'accord du propriétaire du terrain.

Le terrain proposé doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée ; ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,
- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,
- d'une commune se trouvant à moins de 10 kilomètres des limites de la commune où se trouve le siège social du club,
- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département des Yvelines.

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions. Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif. Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont réglés par le club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées.

SENIORS

D2-B DU 25/01/2026

53436867 VALLEE 78 FC 1 / VOISINS FC 1

Transmis de la Commission de Discipline du 17/01/2026 infligeant une suspension de terrain pour 2 matches dont 1 avec sursis pour l'équipe Séniors 1 de VALLEE 78.

La Commission désigne le match suivant :

D2-B DU 12/04/2026

53436906 VALLEE 78 FC 1 / JOUY EN JOSAS US 1

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), au plus tard le vendredi 27/03/2026.

D5-A DU 23/11/2025

54728340 - INTERFOOT 78 1 / BONNIERES FRENEUSE 2

Transmis de la Commission de Discipline du 02/12/2025 infligeant une suspension de terrain pour 1 match ferme pour l'équipe Séniors de BONNIERES FRENEUSE 2 évoluant en D5-A.

La Commission désigne le match suivant :

D5-A DU 22/03/2026

54728412 BONNIERES FRENEUSE 2 / ROSNY CS FOOT 2

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), au plus tard le vendredi 06/03/2026.

U18

D1A DU 21/12/2025

53433789 - LIMAY A.L.J. 21 / VIROFLAY U.S.M. 21

Transmis de la Commission de Discipline du 20/01/2026 infligeant une suspension de terrain pour 5 matches fermes pour l'équipe U18 de LIMAY ALJ 21 évoluant en D1-A.

La Commission désigne les matches suivants :

D1-A DU 22/03/2026

53433854 LIMAY A.L.J. 21 / VERSAILLES 78 FC 23

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), pour le vendredi 06/03/2026.

D1-A DU 05/04/2026

53433854 LIMAY A.L.J. 21 / VOISINS FC 21

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), pour le vendredi 20/03/2026.

D1-A DU 19/04/2026

53433829 LIMAY A.L.J. 21 / PLAISIROIS FO 21

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), pour le vendredi 03/04/2026.

Le match restant sera désigné lors de la saison 2026-2027.

D1-A DI 10/05/2026

53433878 LIMAY A.L.J. 21 / MONTESSON US 21

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), pour le vendredi 24/04/2026.

Le match restant sera désigné lors de la saison 2026-2027.

U15

CY DU 06/12/2025

55194622 - MONTIGNY LE BX AS 1 / HOUILLES A.C. 2

Transmis de la Commission de Discipline du 06/01/2026 infligeant une suspension de terrain de 2 matches dont 1 avec sursis pour l'équipe U15 de Montigny le BX AS 1 évoluant en U15 D1.

La Commission désigne le match suivant :

D1-A DU 21/03/2026

53434385 MONTIGNY LE BX AS 1 / PLAISIROIS FO 2

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), au plus tard le vendredi 06/03/2026.

D3A DU 29/11/2025

53441782 CARRIERES GRESILLONS 1 / ROSNY C.S. FOOT 1

Transmis de la Commission de Discipline du 03/02/2026 infligeant une suspension de terrain de 3 matches fermes pour l'équipe de CARRIERES GRESILLONS 1 évoluant en U15 D3-A.

La Commission désigne les matches suivants :

D3-A DU 21/03/2026

53441839 CARRIERES GRESILLONS 1 / ANDRESY FC 1

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), au plus tard le vendredi 06/03/2026.

D3-A DU 09/05/2026

53441866 CARRIERES GRESILLONS 1 / CHAMBOURCY ASM 1

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), au plus tard le vendredi 24/04/2026.

Le match restant sera désigné lors de la saison 2026-2027.

U14

D1-A DU 08/11/2025

53434607 - POISSY FC 21 / MUREAUX O.F.C. 21

Transmis de la Commission de Discipline du 16/12/2025 infligeant une suspension de terrain de 2 matches dont 1 avec sursis pour l'équipe U14 de POISSY FC 21 évoluant en U14 D1-A

La Commission désigne le match suivant :

D1-A DU 21/03/2026

53434651 POISSY FC 21 / VERSAILLES 78 FC 23

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), au plus tard le vendredi 06/03/2026.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F RUBRIQUE « PROCEDURE D'EXCEPTION »

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'arbitre, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique « Sanctions »).

L'Astreuse de la Ligue est réservée aux matches de Ligue et ne gère donc pas les problèmes de FMI des matches du District. La tablette doit être à l'heure et à la date du jour et disposer de la dernière version de l'application Feuille de Match Informatisée. Une connexion Wifi n'est pas nécessaire le jour du match, à condition d'avoir récupéré les données de la rencontre (Annexe 11).

La Commission rappelle qu'il est très difficile de réaliser une FMI sur un smartphone et préconise fortement l'utilisation d'une tablette (de dimension suffisante = 10.1). Tous les courriers adressés à la Commission doivent être réalisés depuis l'adresse officielle du club.

SENIORS

D4-B DU 25/01/2026

53438076 HOUILLES S.O. 2 / PORT MARLY C.S. 1

Pris note des rapports des deux clubs.

La Commission décide de ne pas sanctionner

VETERANS

D3-B DU 11/01/2026

53448759 PERRAY FOOT. ES 31 / PLAISIROIS F.O. 32

Après rappel et non réception du rapport demandé, la Commission sanctionne l'équipe de LE PERRAY d'un avertissement et d'une amende de 30€.

U14

D4-E DU 24/01/2026

55379286 CELLOIS CS 22 / VERSAILLES 78 FC 26

Pris note du rapport de CELLOIS.

La Commission décide de ne pas sanctionner